

Le football, un des derniers bastions du racisme

► Le club de Courtrai n'a reçu qu'une faible amende pour le comportement raciste de certains de ses supporters.
► Un dernier exemple qui nourrit le constat de frilosité quand il s'agit de sanctionner de telles attitudes.

C'était le 27 décembre dernier, sur le terrain de football de Courtrai. Comme le dernier épisode d'un feuilleton qui n'en a compté que trop, le joueur nigérian du Standard Uche Agbo sortait du terrain sous des jets de bière, des insultes et des cris de singe. Il venait quelques minutes plus tôt d'être exclu pour un second carton jaune.

Sur le chemin vers les vestiaires, quelques supporters courtraisiens allaient le passer à la machine à discriminations, à amalgames, à ignominies du racisme version stades de football qui, à force de n'être combattu, en Belgique et en Europe, avec les moyens adéquats, fait du ballon rond un dernier bastion de l'expression xénophobe libre. Deux décisions l'ont tristement confirmé depuis lors. D'abord celle, début janvier, du Parquet fédéral de l'Union belge, compétent en la matière, de n'infliger qu'une amende de 1.000 euros au club de Courtrai. Ensuite celle, de la même autorité sportive de sanctionner le Standard d'un match de suspension supplémentaire avec sursis sous prétexte d'avoir tardé à quitter le terrain.

Les propos et les comportements racistes ne sont pas l'apanage des supporters de football, certes. « *Mais il y a deux lieux dans notre société où le racisme est extrêmement présent et peu sanctionné : les réseaux sociaux et les stades* », indique Jean-Michel De Waele, sociologue du sport. « *Le football européen est pollué par des formes particulièrement brutales de racisme, un racisme pur et dur qui assimile les joueurs noirs à des singes, en particulier*, abonde Pap Ndiaye, professeur des universités à l'Institut d'études politiques de Paris. *Rares sont les secteurs où il s'exprime d'une manière aussi violente et dégradante. On tolère dans les stades ce qui ne l'est pas ailleurs, comme si les stades étaient des zones de non-droit.* »

« Un sport avec des valeurs »

L'idée que les enceintes sportives sont les exutoires de passions qui doivent nécessairement s'exprimer, sont le théâtre d'un certain folklore – avec ses codes et son imaginaire – et le refus qu'elles de-

viennent complètement aseptisées ne suffisent pas à dissiper le malaise ressenti à l'écho d'insultes racistes et de cris sismiques. « *Les acteurs du football aiment à présenter leur sport comme porteur de valeurs de fraternité, de soli-*

darité, d'humanité, affirme Pap Ndiaye. *Les passions peuvent s'exprimer mais il n'y a aucune raison qu'elles le fassent de façon dégradante et insultante.* »

De plus en plus, la frilosité avec laquelle les instances footballistiques sanctionnent les comportements racistes fait débat. En creux s'y lit la conviction que les actes déplacés reculeraient s'ils étaient assortis de sanctions plus lourdes à l'encontre des clubs et des supporters – incluant pour les premiers des amendes financières gonflées et le retrait de points dans la compétition sportive. Dans l'affaire des insultes racistes à l'égard d'Uche Agbo, Courtrai n'a reçu du Parquet fédéral de l'Union belge qu'une punition financière de 1.000 euros, indolore au niveau de sa comptabilité. Celle-ci en rappelle une autre, il y a quelques semaines, du même montant à l'encontre du club de Bruges pour « usage d'engins pyrotechniques » et un « comportement discriminant » (chant antisémite). Si la plainte déposée au pénal par le Standard (avec désignation d'un juge d'instruction et référence aux images TV) devait aboutir à des poursuites et à des condamnations, la réponse judiciaire des tribunaux civils contrasterait d'autant avec la sanction des instances sportives.

« *Sanctionner un club d'une amende de 1.000 euros, comme Courtrai l'a été, c'est presque un encouragement à recommencer*, indique Jean-Michel De Waele. *Dans tous ces dossiers, les clubs sont juges et parties. Tant que le monde sportif ne créera pas des organes indépendants, rassemblant des personnes extérieures au milieu, rien ne bougera. Parce que les clubs en durcissant les sanctions ont l'impression de se tirer une balle dans le pied.* »

L'avocat Luc Misson, qui depuis le dé-

but de sa carrière a fréquemment traité de dossiers sportifs, ne dit pas autre chose : « *L'Union belge, ce sont les clubs. Donc quand elle donne des sanctions, ce sont en réalité des gens mis en place par les clubs qui les infligent. C'est une vieille rengaine des fédérations de dire : "Laissez-nous régler*

nos problèmes entre nous. » C'est vrai pour la sécurité comme ça l'a été pour le statut social et les règles du travail pour le footballeur. *Les fédérations veulent tout gérer. Pour moi, il y a des pouvoirs qui doivent leur être enlevés. La police, c'est la police, l'Etat, c'est l'Etat.* »

« Balayer devant sa porte »

Visée par ces accusations d'indulgence, l'Union belge de football plaide toutefois non coupable, selon son porte-parole, en particulier parce qu'elle n'a pas le pouvoir de sanctionner les supporters racistes. « *Dans le cas qui nous occupe, il faut voir si l'arbitre a entendu les insultes racistes (voir encadré). Mais bien sûr que l'on ne cautionne pas de tels comportements*, indique Pierre Cornez. *Mais nous ne pouvons sanctionner que nos affiliés, les clubs. Certes, ceux-ci doivent être conscients qu'ils sont responsables de leurs supporters et des actes de ceux-ci. Dans chaque dossier, nous essayons d'ailleurs d'estimer si les clubs ont rempli leurs responsabilités. Mais*

est-ce que si les sanctions étaient dix fois supérieures à l'égard des clubs, les actes racistes disparaîtraient pour autant ? A l'Union belge, on n'en est pas persuadé. »

Cet avis n'est pas partagé par l'ensemble du monde du football. La Pro League, qui, à côté de l'Union belge, regroupe les 24 clubs belges professionnels, défend des sanctions plus dures en cas de comportements racistes. « *J'en ai marre*, avoue Pierre François, administrateur délégué de la Pro League. *Il faut que cela cesse. C'est facile de s'engager contre les discriminations au niveau européen, auprès de l'UEFA, mais il faut balayer devant notre porte. Nous devons intervenir avec des sanctions appropriées. Ce n'est plus admissible d'entendre des chants racistes ou antisémites. Toutes les instances de notre football doivent se réunir pour appliquer des sanctions plus fortes à l'avenir.* » La fin de l'indulgence actuelle ? ■

CORENTIN DI PRIMA
MATHIEU COLINET
ALEXANDRE DELMER

CÔTÉ SPORTIF**Aucun signal fort de la fédération belge**

Le Standard a obtenu satisfaction, hier devant la Commission des litiges, qui a décidé de ne prononcer aucune suspension effective à l'encontre du Nigérian Agbo, condamné au final à un match avec sursis et à 400 euros d'amende. Parce que le club liégeois ne poussera pas plus loin la procédure, même s'il entendait que la fédération

envoie « un signal fort et positif » en écartant toute sanction disciplinaire, ce qui n'est donc pas tout à fait le cas. Hier après-midi, M^r Ibrahim Akrouh, qui représentait le joueur et son club, avait axé toute sa plaidoirie sur la problématique du racisme, exhortant l'Union belge à la prendre « à bras-le-corps », réclamant « de la compréhension et de l'empathie » à l'égard d'Agbo, auteur ce soir-là à Courtrai de plusieurs doigts d'honneur et d'un jet de bouteille dans le public. La Commission des litiges aura donc, à l'arrivée, coupé la poire en deux en privilégiant

la décision la plus facile à prendre en infligeant au médian défensif nigérian une suspension d'un match avec sursis. La décision a quelque peu embarrassé le Standard qui, pour une question de principe, voulait profiter de l'affaire pour aborder la question du racisme dans le football belge et crever l'abcès, une fois pour toutes. Mais le club liégeois, qui a obtenu l'essentiel, a décidé de jouer l'apaisement, sachant que la problématique figurera au menu de la prochaine réunion Fédération - Pro League.

Budapest Honved, amende maximale

Dans la foulée des insultes racistes à l'adresse de Jérôme Boateng, au Milan à l'époque (mars 2013), l'UEFA avait prévu un durcissement des sanctions contre les clubs, y compris jusqu'à la rétrogradation. Six mois plus tard, le Budapest Honved, un club hongrois, en sursis, avait reçu une amende de 50.000 euros (et deux matchs à huis clos) à l'issue du

2^e tour préliminaire de l'Europa League contre le club serbe Vojvodina. A la même époque, la Fifa avait constitué une commission de travail. Celle-ci s'est réunie 2 ou 3 fois avant d'être dissoute un an et demi plus tard, la Fifa « ayant d'autres priorités (le scandale Blatter, NDLR) ». En réalité, elle se préoccupait surtout de la bonne tenue du Mondial 2018, attribué à la Russie aux franges de supporters notoirement intolérants.

Mario Balotelli, furieux sur Furiani

En janvier 2017, Furiani avait rendu Mario Balotelli (Nice) furieux avec ses cris de singe. Bastia avait été sanctionné de trois matchs avec un huis clos partiel et de la perte d'un point (avec sursis). Beaucoup avaient trouvé cette peine trop légère car ces attitudes ne sont pas inédites dans le stade corse Armand Cesari (des précédents en 2005 et 2008). Cette double récidive aurait dû lui valoir une punition plus sévère, selon un crescendo des peines prévue par... l'UEFA à l'adresse des clubs incorrigibles.

ROCCO MINELLI

Blaise Matuidi, deux fois en une semaine. Ou pas ?

En l'espace d'une semaine, Blaise Matuidi (Juventus) a pu mesurer la subtile nuance de cette répression des comportements discriminatoires. Pour des faits de fin 2017, Vérone a été frappé d'une peine pécuniaire de 20.000 euros et d'un match (avec sursis) avec un huis clos partiel du Bentegodi. Sept jours plus tard, le Français a entendu les mêmes insultes dégoulinant des travées de Cagliari cette fois, mais le juge de la fédération a classé la plainte car « ni l'arbitre ni le personnel de sécurité n'ont entendu quoi que ce soit ».

Luis Suárez, le mouton noir du football anglais

On peut s'inquiéter, à moins que ce retard ne soit symptomatique, que l'UEFA et la Fifa n'aient durci leurs mesures qu'en 2013 alors qu'en Angleterre, une organisation contre la discrimination, Kick It Out (Dégage-le), existe depuis quasiment 20 ans. La moi-

tié des plaintes reçues sur sa plate-forme relaie des propos racistes. En 2011, le bruit de l'affaire Suárez-Evra n'avait pas eu besoin de cette chambre d'écho. L'Uruguayen de Liverpool avait interpellé le Français de Manchester avec le terme « negro ». La fédération anglaise avait infligé 8 matchs de suspension et 48.000 euros d'amende à l'attaquant sud-américain.

l'ex-joueur Paul Beloy « A quand un numéro d'urgence pour dénoncer le racisme ? »

ENTRETIEN

Footballeur professionnel (FC Malines, Beerschot, Lierse, RKC Waalwijk) entre 1974 et 1987, Paul Beloy est malheureusement entré dans l'histoire comme le premier footballeur d'origine africaine à être la victime recensée d'un acte de racisme, caractérisé sous la forme d'un jet de banane. Nous étions en août 1978, lors d'un match d'avant-saison entre l'Antwerp et le Beerschot.

Quarante ans après un incident dont - selon ses propres dires - il a « mis du temps à mesurer la portée », l'ancien défenseur belgo-congolais a, voici deux

ans, coécrit *Vuile Zwart*, un livre sur le racisme dans le football. Un combat qu'il mène désormais sans relâche.

Etre un footballeur noir dans les années 70, c'était quoi au juste ?

C'était être avant tout se sentir comme une exception. Avec le Brésilien Giba (Waregem) et l'Haïtien Emmanuel Sannon (Beerschot), nous étions les trois seuls joueurs de couleur de la D1. On était tous les trois connus non pas pour nos qualités footballistiques mais à cause de notre peau différente. A l'époque, on était clairement identifiés à

notre équipe et quand on débarquait dans les stades, le public savait qui on était. Quand je me rendais au Standard avec Malines ou le Beerschot, tout le monde savait que Beloy était sur la pelouse. Aujourd'hui, il y a cinq ou six Africains par équipe qui ne restent parfois que quelques mois dans leur club. Les gens ne les connaissent plus. Les Noirs, c'est un peu tous les mêmes, non ?

Concernant le jet de banane dont j'ai été victime en 1978, je vais vous surprendre, mais il m'a fallu un petit temps avant de réaliser

combien cette symbolique était choquante. Ce fruit, je l'ai ramassé

et jeté sur le côté, à quelques mètres de moi, tout en reprenant le ballon pour effectuer la remise en jeu. Vous savez, sur la pelouse, je ne me considérais pas autrement que comme un joueur. C'est seulement après ma carrière, dans la vie ordinaire, que je suis redevenu un Noir et que j'ai réalisé que je n'étais plus Paul Beloy, le footballeur que l'on reconnaissait en ruc. Des années après, lorsque ma fille est devenue actrice puis présentatrice TV, je me suis soudain retrouvé à être le papa de Tatyana Beloy. Comme si on m'avait rendu une dignité.

Les réseaux sociaux ont amplifié le phénomène : par un déchaînement de pulsions et par une levée de bou-

cliers plus rapide. Un mal pour un bien ?

Sur Facebook ou Twitter, un cinglé virulent peut devenir une vedette en moins d'une heure. Mais tout le monde peut le dénoncer en la moitié de temps. C'est à la fois un inconvénient et un avantage. Les réseaux sociaux poussent sans cesse les médias traditionnels dans le dos et dans le cas du racisme ordinaire, c'est loin d'être superflu. Le racisme ordinaire, ce n'est pas vis-à-vis du voisin marocain mais de ce Marocain qui habite trois rues plus loin et qu'on ne connaît pas. Même chose dans un stade : les Noirs de son équipe sont des gars forcément for-

midables, mais ceux de l'équipe d'en face, on les insulte, on les menace. Sans craindre le ridicule ou la sanction. Une impunité qui n'existe pas dans la rue !

Est-il pensable de changer un jour les mentalités ?

Chaque semaine, il y a des gestes, des paroles et des slogans déplacés dans un stade en Belgique. Pour changer ça, il ne faut pas seulement

passer par les campagnes de sensibilisation où l'on voit Messi, Ronaldo ou Kompany dire non au racisme. Ce combat passe par l'éducation. Mais pas seulement à l'école. A 16 h, un enfant est peut-être livré à lui-même, chez lui devant un écran ou dans la rue. Une coordination est indispensable au niveau national, avec des ministères en charge de l'éducation, des affaires sociales et du sport. On doit pouvoir identifier la lutte contre le racisme, en faire un vrai objectif pour les dix, vingt ou trente ans à venir. Afin de pouvoir réellement faire évoluer les mentalités. Pourquoi ne pas mettre sur pied un numéro d'urgence simplifié comme on le fait pour les pompiers ou l'aide médicale, lorsque l'on est victime de racisme dans un stade ou en rue ? ■

**Propos recueillis par
FRÉDÉRIC LARSIMONT**